



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4061138

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/06/2024 11H14 C:022730 I:00291

V/Email reçu le Lundi 17/06/2024 a 11H14

SELON DEVIS N° 4060034

SDC ' Les Erables Sud '
C/O REGIE LESCUYER ET ASSOCIES
17 QUAI GILLET
69004 LYON

IMMEUBLE : ERABLES SUD (Cop)
256 a 259 bis RUE DES ERABLES
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 25 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°258 ERABLES-LOGEMENT DE MME LUCCHESI-TEL:06 59530552

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4060034 du 12/06/2024 d un montant de
791,21 € HT
SUITE REF 16/05/2024 A 15H46

Donneur d'ordre : Mme V. BRONZETTI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LES ACCES CAVE ET LOGEMENT DE MME LUCCHESI
AFFICHAGE COUPURE D'EAU
COUPURE D'EAU
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA PORTION FUYARDE
CURAGE DE LA COLONNE A PARTIR DES CAVES POUR EVACUATION GRAVAT
REMISE EN EAU ET CONTROLE DE L'ETANCHEITE
CONTROLE DE L'ECOULEMENT

LES TRAVAUX DE REPRISE EN PLACO, ENDUIT ET PEINTURE NE SONT PAS COMPRIS
DANS LE PRESENT DEVIS

LA GESTION DES DECHETS N'EST PAS COMPRIS DANS LE PRESENT DEVIS

NOTRE AFFICHAGE DU 19/06/2024

NOTRE INTERVENTION DU 24/06/2024.

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 24/06/24 a 15H17 bronzetti@regie-lescuyer.fr
MP LCOMPTER Email envoyé le 24/06/24 a 15H17 Mme A ITURRA



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4061138

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	791,21	791,21
	TOTAL H.T.		791,21
	T.V.A. a 10,00%		79,12
	TOTAL T.T.C.En EURO		870,33

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.